

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 20 novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<u>Date de convocation,</u> 14 novembre 2025	<u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITTNER, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, M. Alexandre VOIMENT.
<u>Date de publication</u> <u>sur le site internet de la</u> <u>ville,</u> 27 novembre 2025	
<u>Date de signature,</u> 28 novembre 2025	<u>Excusés - Ont donné procuration :</u> Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE à M. Thierry DUPRAY, M. Louis Marie LE GAFFRIC à M. Christophe GIRARD, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme Céline CIVES, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Annic DESSAUX, M. Jacques TERRIAL à M. André RIC.
<u>Nombre de conseillers,</u> En exercice 29 Présents 21 Votants 26	<u>Excusés :</u> Mme Mireille BAUDRY, M. Simon SAINT-MARTIN.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2025-076	Caux Seine Développement - Rapport annuel d'activité 2024
------------	---

Dans le cadre de l'administration et du contrôle des sociétés publiques locales (SPL), la Loi 3DS du 21 février 2022 dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration.

Pour l'exercice 2024 concernant Caux Seine Développement, le rapport transmis en annexe présente notamment :

- Les temps forts 2024 ;
- Un focus sur ExxonMobil, innovation spatiale et économie circulaire et la cité du textile de demain à Bolbec,
- La gouvernance,
- Les missions de l'agence pour Caux Seine agglo,
- Les chiffres-clé 2024,
- Les projets innovants,
- Les aides financières.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu la loi 3DS du 21 février 2022,

Vu l'article L1531-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de présenter le rapport d'activité 2024 de la SPL Caux Seine Développement à ses actionnaires notamment la commune de Rives-en-Seine,

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal :

- A prendre connaissance de ce rapport ;
- A lui en donner acte.

Monsieur Alexandre VOIMENT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien CORITON

Bastien Coriton

Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET

Didier Boquet